

Informations de base	
<p>2017/0149(NLE) NLE - Procédures non législatives</p> <p>Convention de La Haye (1980) sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants: adhésion de Saint-Marin; acceptation par la Croatie, les Pays-Bas, le Portugal et la Roumanie</p> <p>Subject</p> <p>4.10.02 Politique et droit de la famille, congé parental 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale</p> <p>Zone géographique</p> <p>Saint-Marin</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		DZHAMBAZKI Angel (ECR)	12/07/2017
			Rapporteur(e) fictif/fictive ZWIEFKA Tadeusz (PPE) HONEYBALL Mary (S&D) CAVADA Jean-Marie (ALDE)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne				
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Justice et consommateurs		JOUROVÁ Vra	